

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

Référence : P240705 Durée : 4 jours (28 heures) de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h Lieu : SUR SITE en présentiel	EBP BATIMENT PRO OL <i>Initiation</i>
Public concerné : Gérant, assistant de gestion/commercial/adv, tout utilisateur de EBP BATIMENT PRO	Objectif professionnel : Utiliser les fonctionnalités de base du logiciel
Nombre de participants : Minimum : 1 / Maximum : 5	Objectifs opérationnels et évaluables : A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :
Méthodes Pédagogiques : - Test de positionnement avant la formation - Alternance d'apports théoriques et de mises en situations sous le contrôle du formateur - Manipulations par le stagiaire sur ordinateur - Echanges et validations régulières tout au long de la formation - Validation des acquis par un quiz.	1. Générer les documents de la chaîne de vente (devis, commandes, bons de livraison et/ou factures...) 2. Suivre les échéances client et les règlements dans l'échéancier 3. Interpréter les résultats à partir des fiches chantiers/affaires 4. Transférer les écritures en comptabilité
Prérequis : - Connaître le vocabulaire métier et l'organisation interne du processus vente et achat de l'entreprise. - Être à l'aise avec l'usage d'un ordinateur (Windows, clavier et souris)	Contenu : <u>I. LES FONDAMENTAUX DU LOGICIEL</u> 1) Ergonomie du logiciel 2) Constitution des bases (clients, fournisseurs, intervenants, banques ...)
Besoins matériels / documentaires : A mettre à disposition par le client : Salle avec moyen de projection et des ordinateurs (1/personne) ayant un accès internet, boîte mail et le logiciel EBP concerné correctement installé dans sa dernière version.	<u>II. LES FONCTIONNALITES DU PROCESSUS DE VENTES</u> 1) Les différents types d'éléments : Fournitures, Main d'œuvre, Matériel, Ouvrages.
Intervenant : Formateur certifié EBP avec minimum 5 ans d'expérience	2) Le devis a) Les tranches et sous-totaux b) La fonction « Intégrer un document » c) La fonction La révision du devis d) La fonction d'actualisation e) La gestion du pied de devis : Postes complémentaires HT et TTC f) Le récapitulatif du document
Modalités et délais d'accès : En amont de la contractualisation, un entretien permet d'analyser les besoins, et un devis de formation est adressé au client. Les dates sont déterminées entre le Client et le Prestataire. L'action de formation peut débuter dans un délai de 2 mois après signature du devis. Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.	3) La Commande client a) Les acomptes b) La retenue de garantie c) Les avenants d) Consultation de l'historique du document 4) La facturation a) La facture directe b) La situation de travaux, la saisie des avancements et leur validation c) Les avoirs sur facture directe ou d'avancement
Sanction : certificat de réalisation	

III. LE SUIVI DES ECHEANCES ET LES REGLEMENTS

- 1) Les échéances clients
- 2) Les règlements clients
- 3) Les relances

IV. LE SUIVI DE CHANTIERS

- 1) Principe de fonctionnement et paramétrages
- 2) Les informations de la fiche chantier
- 3) La saisie des temps et leur affectation
- 4) Les coûts supplémentaires

V. LES TRANSFERTS EN COMPTABILITE

- 1) Les paramétrages comptables
- 2) Les différents modes de transferts
- 3) Impression du transfert comptable et du journal des ventes

VERIFICATION DES ACQUIS – Quiz

Pour toute personnalisation de cette action de formation, merci de bien vouloir nous contacter

Indicateurs de résultats sur la thématique EBP BATIMENT de octobre 24 à février 25 :
Nombre de stagiaires formés : 6
Taux de satisfaction global des stagiaires : 100%

Conditions de réussite :
- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant la formation
- Ne pas s'absenter pendant la formation
- Les stagiaires doivent être acteur pendant la journée
- Mettre en application au plus vite les acquis dans l'entreprise après la formation
- Prendre des notes tout au long de la formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75 33 10 83 033 auprès du préfet de région de Nouvelle-Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Date :

Signature client avec cachet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), Anabioz peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle-Aquitaine...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.